Procédure pour l'acquisition d'une vignette de stationnement

Notez bien: tout le monde devra faire une demande pour obtenir sa vignette.

- 1. Vous devez entrer sur votre portail Omnivox
- 2. Dans la section de gauche (bleue) ou dans la section Services, cliquez sur l'onglet *Permis de stationnement*;
 - Remplissez le formulaire et faites votre paiement en ligne ou lors de la récupération de la vignette;
- 3. Pour prendre possession de votre vignette et faire votre paiement, présentez-vous ensuite
 - a. Rouyn-Noranda: aux Services financiers (local 3208)
 - b. Val-d'Or : à la bibliothèque

EN SAVOIR PLUS : <u>Campus de Rouyn-Noranda</u>

EN SAVOIR PLUS : Campus de Val-d'Or